

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

1,7 M€ investis pour accélérer la transformation de la viticulture provençale

Le Crédit Agricole Provence Côte d'Azur et le Conseil Interprofessionnel des Vins de Provence (CIVP) officialisent la signature d'un partenariat stratégique de 1,7 million d'euros sur cinq ans, marquant un engagement financier majeur au service de la viticulture régionale. Deuxième plus important partenariat de la Caisse régionale, cet investissement traduit une ambition commune : accompagner durablement la transformation de la filière et conforter son leadership à l'échelle mondiale.

Dans un contexte de profondes mutations – dérèglement climatique, évolution des attentes des consommateurs, transformation des modèles de production – la viticulture provençale est confrontée à des enjeux structurants. À travers ce partenariat, le Crédit Agricole Provence Côte d'Azur et le CIVP unissent leurs forces pour répondre concrètement à ces défis. L'enjeu est clair : **accélérer la transformation de la filière en mobilisant des moyens financiers, des expertises et des dispositifs d'accompagnement adaptés aux réalités du terrain.**

Première banque du territoire avec plus d'un million de clients et **75 % de parts de marché sur la viticulture**, le Crédit Agricole Provence Côte d'Azur réaffirme son rôle de partenaire historique de la filière. Cet engagement se traduit par une contribution active à la pérennité des exploitations, à la transmission des savoir-faire et à l'essor de pratiques plus durables.

Ce partenariat repose sur une conviction forte : aujourd'hui, accompagner une filière ne se limite plus à la financer, mais implique de **mobiliser tout un écosystème au service de sa transformation.**

Dans cette dynamique, le Crédit Agricole Provence Côte d'Azur lancera dès l'automne 2026 le **Club Viti by PCA**, un cycle de rencontres trimestrielles réunissant les décideurs de la filière afin d'anticiper les grandes transitions, partager les bonnes pratiques et faire émerger des projets collectifs

Le CIVP, en tant qu'interprofession des Vins de Provence, poursuit pour sa part sa mission de structuration, de promotion et de développement de la filière. Cette collaboration permettra de renforcer les synergies entre les acteurs, de mieux diffuser les bonnes pratiques et de soutenir les démarches de transition déjà engagées par de nombreux domaines.

AU SERVICE D'UNE FILIERE D'EXCELLENCE

Ce partenariat se traduira par plusieurs axes de travail concrets :

- l'accompagnement des exploitations viticoles dans leurs projets de transformation et d'investissement,
- la valorisation des initiatives en faveur de la viticulture durable,
- le développement d'actions de sensibilisation et de partage de bonnes pratiques,
- le renforcement des liens entre les acteurs économiques, techniques et institutionnels de la filière.

À travers cette démarche, le Crédit Agricole Provence Côte d'Azur et le CIVP souhaitent contribuer à faire de la viticulture provençale un modèle de résilience et d'innovation, ancré dans son territoire et tourné vers l'avenir.*

"Le vignoble des Vins de Provence est un pilier économique majeur pour notre territoire. Dans un contexte de profondes mutations environnementales et économiques, ce partenariat avec le Crédit Agricole Provence Côte d'Azur est essentiel. Il témoigne d'une volonté commune de soutenir durablement la filière et nos vignerons, de préserver l'excellence et la qualité de nos vins, et de conforter le leadership des Vins de Provence sur les marchés. Ensemble, nous donnons à la filière les moyens d'innover, de s'adapter et de préparer l'avenir."

Éric Pastorino, Président du Conseil Interprofessionnel des Vins de Provence



"Une banque ne peut plus être uniquement un financeur. Elle doit être un partenaire capable de mobiliser ses expertises, son réseau et tout son écosystème pour accompagner les grandes transitions. Avec ce partenariat de cinq ans, nous faisons le choix d'agir durablement aux côtés de la filière viticole provençale afin de renforcer sa capacité d'innovation, son attractivité et son rayonnement"

Catherine Galvez, Directrice Générale du Crédit Agricole Provence Côte d'Azur



A propos du Crédit Agricole Provence Côte d'Azur



Le Crédit Agricole Provence Côte d'Azur, ancré dans son héritage agricole, est le premier soutien financier de l'économie locale. Avec plus d'un million de clients et 200 agences réparties dans les Alpes de Haute-Provence, les Alpes-Maritimes, le Var et jusqu'à Monaco, notre banque reste la référence pour les agriculteurs. Nos 2 800 collaborateurs, soutenus par 51 caisses locales et 601 administrateurs élus, accompagnent les exploitants agricoles dans leurs projets, en offrant des solutions adaptées à leurs besoins et en soutenant la modernisation de l'agriculture sur le territoire

A propos du Conseil Interprofessionnel des Vins de Provence



La Provence est le seul grand vignoble mondial spécialiste du rosé. Et c'est dans cette spécificité, que viennent s'ancrer les éléments qui font d'elle la région productrice des meilleurs vins rosés du monde. La Provence viticole, qui abrite les trois AOP Côtes de Provence, Coteaux d'Aix-en-Provence et Coteaux Varois en Provence s'étend d'Est en Ouest sur 200 km et sur 100 km du Nord au Sud des contreforts des Alpes à la Méditerranée.

De la Sainte-Victoire à l'île de Porquerolles, de la Sainte-Baume en passant par l'Esterel, ces paysages, connus dans le monde entier pour leur beauté spectaculaire, abritent également une mosaïque de terroirs particulièrement propices à la culture de la vigne et l'élaboration de grands rosés. Le vignoble réunit une famille de producteurs se composant de 5 000 exploitations viticoles réunies autour de 600 caves particulières, coopératives ou maisons de négoce qui produisent

CONTACT PRESSE :

Crédit Agricole Provence Côte d'Azur : **Iliona Seguin** - 06.59.58.23.96 - iliona.seguin@ca-pca.fr

Conseil Interprofessionnel des Vins de Provence : **Claire Malherbe** - 07.80.98.13.62 - cmalherbe@provincewines.com